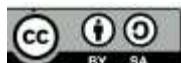


# Les opérateurs discursifs entre dialogisme et polyphonie

Abdelnour BENAZZOUZ

<https://orcid.org/0000-0002-3910-7783> ; benazzouzuniv@gmail.com  
Université de Mostaganem (ALGÉRIE)



© de l'auteur

Citation suggérée : BENAZZOUZ, A. (2025), Les opérateurs discursifs entre dialogisme et polyphonie, *Langue(s) & Parole*, 10, 121-144, <https://doi.org/10.5565/rev/languesparole.147>

## Résumé

Le présent travail éclaire le fonctionnement de certains opérateurs discursifs à l'intérieur d'une parole de locuteurs citadins. Ce fonctionnement rend compte de différentes postures dialogiques et/ou polyphoniques intéressantes à commenter dans le cadre de la théorie de l'argumentation. Le corpus utilisé montre clairement le processus de signalement syntaxique d'une identité sociale commune (les citadins de Mostaganem) qui passe pour une communauté linguistique signalée à travers ces opérateurs discursifs.

**Mots clés :** opérateur discursif, dialogisme, polyphonie, informant, locuteur, point de vue, argumentation

## Resumen

El presente trabajo arroja luz sobre el funcionamiento de ciertos operadores discursivos en el habla de locutores residentes en ciudades. Dicho funcionamiento da cuenta de distintas posturas dialógicas y/o polifónicas que es interesante comentar en el marco de la teoría de la argumentación. El corpus utilizado pone claramente de manifiesto el señalamiento sintáctico de una identidad social común (los ciudadanos de Mostaganem) que pasa por ser una comunidad lingüística señalada por medio de esos operadores discursivos.

**Palabras clave:** operador discursivo, dialogismo, polifonía, informante, locutor, punto de vista, argumentación

## Summary

This work sheds light on the functioning of certain discursive operators within the speech of urban speakers. This functioning accounts for different dialogic and/or polyphonic postures that are interesting to comment on within the framework of argumentation theory. The corpus presented clearly shows the process of syntactic signaling of a common social identity (the city dwellers of Mostaganem) which passes through a linguistic community signaled through these discursive operators.

**Keywords:** discursive operator, dialogism, polyphony, informant, speaker, point of view, argument

## Resum

Aquest treball analitza el funcionament de certs operadors discursius en la parla de locutors residents en ciutats. Aquest funcionament ret compte de diferents postures dialògiques i/o polifòniques que és interessant comentar en el marc de la teoria de l'argumentació. El corpus utilitzat palesa clarament l'assenyalament sintàctic d'una identitat social comuna (els ciutadans de Mostaganem) que passa per ser una comunitat lingüística assenyalada mitjançant aquests operadors discursius.

**Paraules clau:** operador discursiu, dialogisme, polifonia, informant, locutor, punt de vista, argumentació

*Tout discours s'inscrit dans une interaction plus ou moins explicite avec d'autres discours, parmi lesquels la réponse préteée par anticipation au destinataire. Il naît d'eux, il leur répond, les évoque ou les rapporte pour les confirmer, les infirmer, les rejeter, les retravailler, etc. [introduction au colloque Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques, 2005, 10].*

Ce travail cherche à montrer le fonctionnement dialogique<sup>1</sup> et/ou polyphonique que permet le recours à certains opérateurs discursifs à l'intérieur d'une parole sur le lieu de vie en tant que lieu d'identification pour ses habitants. Il se structure essentiellement autour de trois parties : une première partie théorique propose un retour sur quelques notions essentielles à contextualiser pour notre recherche à savoir : *dialogisme, polyphonie, point de vue (pdv), engagement du locuteur (commitment)*. Une seconde partie est consacrée à l'enquête de terrain avec présentation du corpus autour de la notion centrale d'opérateur discursif (Anscombe, Donaire), notion très flottante au passage, car contextualisée différemment suivant les taxations (modélisateur, connecteur, marqueur, etc.) ainsi que les disciplines de la langue adoptées par les uns et par les

---

<sup>1</sup> Depuis à tout le moins Roman Jakobson, et son schéma de la communication, on a compris que le langage pouvait renvoyer à lui-même (1963, 217-218) avec l'identification de la fonction métalinguistique, qui transcende la simple unité linguistique vers son contexte de production. À partir de là, toute une linguistique des marges (López Muñoz, J. M., 2015, *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets*, Actes du X<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique Française, Cadix, édition Lambert-Lucas), s'est constituée depuis pour décrire des phénomènes qui transcendent la simple analyse linguistique au sens saussurien de la définition pour déborder sur des phénomènes nouveaux comme la dimension dialogique du langage qui (pré)suppose une superposition de discours dans un seul discours.

autres (praxématique, pragmatique). La dernière partie présente enfin, des mini-corpus autour de certains opérateurs discursifs interprétés à l'aide de la théorie de l'argumentation (Amossy, Anscombe, Barbéris, Donaire, Dostie, Ducrot).

## Cadrage théorique

### 1. *Dialogisme vs polyphonie : distinction parallèle ou opposition ?*

Ce petit paragraphe sert à discuter les frontières entre les deux notions de dialogisme et de polyphonie qui s'avèrent toujours en débat<sup>2</sup>, du fait de la proximité de leur emploi pour décrire des discours (voix, points de vue, rôles discursifs, etc.,) qui interagissent en interne dans un énoncé. Il paraît donc primordial de savoir de quoi on parle quand on emploie l'un ou l'autre des termes ; en effet, si loin que l'on puisse remonter aux origines, on peut trouver pour dialogisme l'idée d'une figure de rhétorique définie par Pierre Fontanier comme consistant à « *rappor ter directement, et tels qu'ils sont censés sortis de la bouche, des discours que l'on prête à soi-même dans telle ou telle circonstance* » (Fontanier, 1821/1977)<sup>3</sup>. On retrouve, beaucoup plus tard la même idée exprimée en termes praxématiques avec une centration sur l'énoncé et non sur son producteur : « *Capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillettent énonciativement* » (Bres, 2001, 83). De là, on a pu gloser de manière consensuelle que le dialogue interne serait le dialogisme<sup>4</sup> (enchevêtrement de parole) par opposition au dialogue, qui constitue la forme habituelle de l'interaction (tour de parole).

Sur un plan parallèle, l'historique d'usage du concept de polyphonie remonte à Oswald Ducrot (1984) qui l'utilise parallèlement (et non

<sup>2</sup> Bres, J., Haillet, P.-P., Meillet, S., Nolke, H., Rosier, L., 2005, *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Éditions Duculot.

<sup>3</sup> On retiendra dans la formulation de Fontanier qu'il est essentiellement question de dialogisme dans sa forme intralocutive (ou autodialogisme).

<sup>4</sup> C'est du moins la réception des écrits bakhtiniens en littérature (1979) et sa réception linguistique en France sous les traits d'une théorie de l'hétérogénéité énonciative constitutive (le dialogisme) et l'hétérogénéité montrée (la polyphonie) (Authier-Revuz, 1984) qui amène à penser de façon définitive que le sujet parlant unique n'existerait pas ((Nowakowska, 2001, 256). Pour mémoire, c'est à Jacqueline Authier-Revuz que l'on doit en premier l'introduction et la discussion autour de la notion de dialogisme dans les années 80 en France. Il s'agit d'une situation de dialogue *interne* (le dialogue externe étant le dialogue) qui atteste de la présence d'autres discours tenus antérieurement dans un discours qui se formule dans un présent en les faisant *se rencontrer* (Moirand, 2010) contrairement au dialogue qui fait se rencontrer des personnes.

contrairement) à celui du dialogisme de Bakhtine pour référer à une théorie littéraire qui décrit les mécanismes énonciatifs à l'intérieur d'un texte littéraire (Rabelais, Dostoïevski) avec pour arrière-plan la remise en question de l'unité du sujet parlant.

Pour y voir clair d'un point de vue théorique, nous citons trois auteurs qui ont tenté de proposer des distinctions opérantes pour trancher la question des frontières entre les deux termes. En effet, nous retrouvons initialement Jacqueline Authier-Revuz qui la première à avoir introduit la notion de dialogisme en France et qui nous propose de fait la qualification d'hétérogénéité constitutive pour faire référence au dialogisme et d'hétérogénéité montrée pour qualifier une « présence » polyphonique, avec pour caractéristique commune l'idée même de l'hétérogénéité caractéristique du dire dans sa forme intralocutive (à l'intérieur du discours) ou interlocutive (entre les discours). Ruth Amossy nous propose deux visions, celle du dictionnaire de praxématique de Détrie, Siblot et Vérine (2001) qui situe les deux notions à l'intersection l'une de l'autre, et celle du dictionnaire d'analyse de discours de Charaudeau et Maingueneau (2002) qui tend, de fait à séparer les usages des deux notions. Enfin, Bertrand Vérine nous propose un autre scénario intralocutif (ce qui rejoint en un sens la posture revuzienne) à travers l'idée qui dit que la polyphonie « est une cohabitation non-hierarchisée de plusieurs discours et le dialogisme serait des manifestations plus ou moins structurées entre un énoncé et ceux qui l'ont précédé ou le suivront » (Vérine, 2005, 187). Pour faire court, le dialogisme concentre une altérité qui existe au cœur même du sujet parlant car le sujet qui parle est traversé au moment où il parle, par une autre parole, à laquelle il fait appel pour faire apparaître plusieurs discours au final, et la polyphonie est une altérité de *points de vue* et de *voix* qui le traversent consciemment ou inconsciemment le discours principal, se superposent pour en former un seul discours au final.

## **2. Point de vue VS engagement du locuteur (commitment)**

La notion de point de vue est définie ici suivant une approche praxématique de trois auteurs : Nolke, Rabatel et Nowakowska. D'abord, Nolke (2001, 17) nous dit que le point de vue est un contenu prépositionnel pourvu de jugement. Ce dernier affine cette première définition en proposant trois composantes essentielles pour pouvoir parler de point de vue : l'unité sémantique, la représentation autour de cette unité

sémantique et un jugement (prise de position). Pour Alain Rabatet (2005, 96), le point de vue se définit déjà comme une catégorie sémantique et praxématique à part entière (désormais *pdv*) et réfère à une manière de penser un objet suivant une pensée (singulière ou collective, originale ou doxique). Alexandra Nowakowska (avec Paul Siblot) nous propose sous l'entrée « point de vue » du dictionnaire des *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique* la posture suivante : « *Le locuteur, et la langue elle-même ne peuvent envisager un objet du monde pour le nommer et le classer dans une catégorie du lexique qu'en le considérant sous un ou des angles particuliers, déterminés par les conditions de perception, par les connaissances que l'expérience a permis d'acquérir sur lui, et surtout par la nature de l'intérêt qu'on lui accorde* » (Siblot, Nowakowska, 2001, 255). Si on devait mettre en parallèle ces trois définitions, on noterait nécessairement l'idée de jugement (qui renvoie à la manière de penser l'objet que l'on décrit chez Alain Rabatet) introduite par Nolke et qui peut être rapprochée de celle d'engagement du locuteur notion développée déjà dans la littérature anglo-saxonne sous l'appellation *commitment*<sup>5</sup>. A ce sujet, Paul Grice nous dit que le locuteur s'engage effectivement sur *ce qui est dit* mais ne s'engage pas sur ce qui est implicite (compris en implicite). Il existe néanmoins un niveau intermédiaire entre l'*explicite et (dit) implicite* qui est le sens pragmatique  *primaire* qui inclut l'engagement du locuteur dans le contenu implicite.

Pour Saussure et Oswald, l'engagement du locuteur, désormais *commitment* est une affaire de croyances de ce dernier sur lesquels le locuteur s'engage à travers un contenu vériconditionnel (De Saussure, Oswald, 2009). Nous ferons remarquer au passage que les deux auteurs focalisent leur attention uniquement sur la figure du destinataire dans la mesure où l'analyste peut tout à fait assumer le rôle de ce dernier<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'engagement du locuteur est palpable à travers le questionnement de trois

---

<sup>5</sup> Dans la même lignée d'idée, Hamblin (1970) parlait déjà de l'existence de « *stocks d'engagements* » (*commitment stores*), mais l'engagement doit en fait tenir compte de deux éléments : « *i) l'engagement ne veut pas dire croire à ce qui est dit (car on peut dire quelque chose auquel on ne croit pas), et ii) le contenu formulé et sur la base duquel le locuteur est jugé « dirions-nous, ce qui est tenu pour avoir été dit »* » (de Saussure, Oswald, 2009, 217).

<sup>6</sup> « *Pourtant, il est aisé pour l'analyste d'adopter le point de vue du destinataire, comme s'il était lui-même le destinataire des paroles proférées. Sa compétence pragmatique, interprétative, est alors simplement mise en œuvre. Cette capacité de tout analyste de s'observer comme destinataire est fondée sur le fait que l'interprétation des énoncés est un processus automatisé, spontané, inconscient et incontrôlable : elle relève d'un ensemble d'automatismes, tout comme l'identification d'objets par le système de la vision, etc. »* (de Saussure, Oswald, 2009, 223).

dimensions que sont le statut du locuteur, le matériau linguistique ainsi que le matériau contextuellement reconstruit par le destinataire.

## Positionnement de recherche : le cadre méthodologique

### La notion d'opérateur discursif

Il y a manifestement un foisonnement lexical autour de la qualification de ces unités linguistiques qui servent à introduire de l'argumentation dans la langue utilisée par le locuteur car en effet, on peut trouver, comme le soulignent Anscombe et Donaire dans leur dictionnaire de 2013 : « *Des étiquettes comme connecteur, marqueur de discours ou particule apparaissent d'abord comme partielles, comme ne faisant référence qu'à une certaine fonction de ces unités, ou bien comme trop générales* » (Donaire, introduction, 2013, 3). La principale critique adressée par Anscombe est qu'il y a une confusion entre langue et métalangue au niveau des désignations de ces catégories (connecteur, opérateur, modélisateur particules, marqueur de discours). À ce foisonnement lexical s'ajoute un flottement sémantique autour de ces unités qui produisent de l'argumentation. Pour Landre et Friemel (1998, 108), la notion d'« opérateur » renvoie aux « *activités cognitivo-discursives qui permettent au locuteur d'établir certains types de rapport, au moyen du langage, avec le monde extra-linguistique, avec lui-même, avec l'autre* ». Anscombe et Donaire, dans une démarche consensuelle et plus englobante<sup>7</sup>, proposent d'intégrer tous les connecteurs linguistiques disponibles dans la langue car l'utilité de parler d'opérateur et non pas de marqueur permet, selon Donaire, d'avoir une centration sur la description de la langue elle-même. D'un autre côté, le reproche qui est fait aux termes de connecteur ou bien marqueur est qu'ils ne rendent compte que des fonctions de ces unités ou bien elles sont trop générales. Dans la perspective de recherche qui est la nôtre, les opérateurs discursifs sont des instruments d'argumentation et deviennent des opérateurs pragmatiques considérés comme ayant une fonction interactive entre les différents constituants d'un échange (Moeschler, 1985) ; c'est la thèse de Ducrot qui postule que la langue n'a pas pour but la représentation du monde mais l'argumentation avec l'hypothèse dite de cause à conséquence<sup>8</sup> comme fondement de l'argumentation qui nous intéresse ; en d'autres termes,

<sup>7</sup> Selon Donaire, « *L'étiquette choisie rend compte de notre positionnement méthodologique, centré sur la description de la langue elle-même. Les deux auteurs affirment bien que l'étiquette est suffisamment transparente pour référer à la valeur de ces unités et suffisamment générale pour permettre de les englober toutes* » (Donaire, introduction, 2013, 03).

<sup>8</sup> Pour Ducrot, il y a argumentation chaque fois qu'un même locuteur prend en charge deux ensembles, A (les arguments) et C (les conclusions), d'énoncés, en présentant l'un comme destiné à faire admettre l'autre.

entre l'état de choses présenté en A (les arguments) et celui présenté en C (les conclusions), le locuteur nous fait arriver à une conclusion graduée en B grâce à l'usage des opérateurs, qui deviennent des instruments d'argumentation et d'influence sur l'autre. Il s'agira donc pour nous de rendre compte de l'argumentation en tant que fonctionnement interne de la langue, fonctionnement visible et permis par l'usage de ces opérateurs discursifs.

## Situation de l'enquête

L'enquête s'est déroulée à Mostaganem, une ville moyenne du nord-ouest de l'Algérie. Les informants (5 hommes et 5 femmes<sup>9</sup>) correspondent à des personnes adultes (60 et plus) originaires et habitants de la ville de Mostaganem avec un profil de francophones qui parlent et qui comprennent des questions qui sont posées en français. Le corpus a été relevé par le biais de la méthode de l'interview sociolinguistique avec enquêteur qui entend les réponses et les enregistre de sorte à nous faire arriver à un corpus exclusivement oral<sup>10</sup>, ce qui sert par ailleurs nos intérêts de recherche car comme le souligne Kerbrat-Orecchioni « *l'activité dialogique est beaucoup plus palpable quand on passe au registre de l'oralité* » (Orecchioni, 2006, 204). Le cadre d'analyse est double, d'abord l'approche proposée par Anscombe dans Anscombe, Donaire et Haillet (2013) dans leur dictionnaire des opérateurs discursifs du français, et ensuite, nous faisons référence également à la classification proposée par Gaétane Dostie (2004) dans la perspective de l'émergence des marqueurs<sup>11</sup> discursifs de Dostie et Lefevre (2017) ; cette classification regroupe deux classes : les marqueurs illocutoires et les marqueurs d'interaction, les premiers concernent les marqueurs d'interprétation et les marqueurs de réalisation d'un acte illocutoire ; les seconds impliquent les marqueurs d'appel à l'écoute, les marqueurs d'écoute, ainsi que les marqueurs de balisage (Dostie, 2004, 47, 48).

<sup>9</sup> Les questions étaient délibérément ouvertes de façon à faire parler l'informant au maximum sur la thématique des habitants de la ville entre anciens et nouveaux. La durée d'enregistrement pour chaque informant est d'environ une demi-heure, mais le corpus étudié ne concerne en fait que des énoncés isolés du reste du dialogue et qui contiennent la présence d'opérateurs discursifs (certains de l'altérité, d'autres de la neutralité). La question des occurrences, question pourtant cruciale dans tout travail de recherche, se pose pour nous à un second degré puisque le but de notre enquête n'était pas de dégager des règles ou des lois de fonctionnement des opérateurs discursifs (dans la parole d'un locuteur francophone adulte citadin) mais bel et bien de relever différents scénarios de fonctionnement de ces opérateurs discursifs qui sont souvent utilisés dans le cas de nos informants comme des stratégies d'argumentation à part entière.

<sup>10</sup> Le traitement du corpus ne concerne que le versant verbal, nous n'incluons pas le mimo-gestuel dans l'analyse.

<sup>11</sup> Gaétane Dostie emploie le terme de « marqueurs discursifs ».

Faisant également appel à la théorie de l'argumentation (Ducrot, Anscombe), sont intégrés dans l'analyse les quatre visées distinctives que peut opérer le locuteur afin d'agir sur son interlocuteur : le but est de produire des effets sur l'interlocuteur, le faire agir ou penser différemment : 1. se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel, 2. mettre l'accent sur la logique du monde et de ses événements, ou bien sur la logique de sa propre démarche de pensée, 3. faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions, 4. gérer l'interlocution et négocier la référence (Landre, Friemel, 2009, 115). Ce sont là quatre registres d'argumentation que les « *sujets utiliseraient de façon préférentielle selon les situations et les buts qu'ils visent* ».

## Partie analytique : le corpus

Nous faisons figurer sous cette partie des énoncés qui font état de l'emploi d'opérateurs discursifs avec pour chaque opérateur un mini corpus. Au total, 20 énoncés sont proposés avec des occurrences d'emploi d'un même opérateur relevées chez deux ou trois informants au maximum. Au préalable à l'analyse, chaque énoncé est classé selon la visée argumentative qu'il mobilise.

### Des constructions avec **dire**<sup>12</sup> et **savoir**

#### **comme on dit nous**

1. Pépinière<sup>13</sup>, il était **comme on dit nous**<sup>14</sup> abritait des arbres (femme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)
2. Il était beaucoup plus c'est-à-dire **comme on dit nous**, un jardin (femme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

---

<sup>12</sup> « (...) comme ça veut dire, il faut dire / que tu dises..., ou des constructions où le verbe dire s'associe au pronom indéfini en position sujet on : on dit, on ne dit pas. Ces marques et structures encadrantes sont des traces d'autres discours renvoyant notamment à des discours normatifs et prescriptifs » (Da Silva, 2019, 173). Plus techniquement, Da Silva (2019) qui s'intéresse à ce genre d'expressions discursives, introduit la structure prototypique de ce genre de construction impersonnelle en Dire : « *parmi les marques discursifs, (on retrouve) l'utilisation du pronom indéfini on et du verbe dire dans des segments de type on dit ou il faut dire s'inscrit dans un discours normatif de la langue française qui se caractérise par des règles prescriptives* » (Da Silva, 2019, 158) ; il s'agit ici d'introduire l'objet du dire par une structure prototypique autour du verbe « dire » et de ses différentes déclinaisons comme le précise toujours Da Silva qui relève la règle de base dans ce genre de formulations en verbe « dire » : « “quand on parle de X, on dit Y”. Le verbe dire a alors pour sujet le pronom personnel indéfini on, qui a une valeur générique, réduisant ainsi son interprétation au trait sémantique [+humain] » (Da Silva, 2019, 159).

<sup>13</sup> Quartier résidentiel de la vie de Mostaganem.

<sup>14</sup> La construction ou l'opérateur discursif figure en italiques et en gras pour sa visibilité dans l'énoncé.

3. Ils sont venus ***comme on dit***<sup>15</sup> habiter comme ceux-là Zourifi (femme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

Il s'agit, dans cette première série, de l'opérateur *comme on dit* combiné au pronom de l'énonciation *nous* qui nous donne la construction discursive *comme on dit nous*. Il s'agit d'un marqueur médiatif ou épidictique car il peut se combiner avec des phrases autonomes qui font apparaître son rôle<sup>16</sup> ou s'appliquer à différents types de phrases intemporelles ou événementielles. Dans la théorie de l'argumentation, ces trois premiers exemples obéissent à la visée argumentative « se prévaloir des faits » (Ducrot) en faisant appel au monde factuel que tout un chacun peut observer et en confirmer l'exactitude. Par ailleurs, l'utilisation d'opérateurs discursifs *comme on dit nous* souligne l'existence virtuelle de cette communauté sociale dont se réclame le locuteur. Dans la théorie des stéréotypes et communauté linguistique, Putnam (1975, 1990) parle de communauté linguistique (Berrendoner parle d'opinion publique) comme un ensemble de sujets parlants « *partageant la même liste de termes affectés des mêmes significations. Il ne s'agit pas de communautés réelles, mais présentées comme telles, et relatives donc aux circonstances d'énonciation. Un même sujet parlant fera ainsi partie de diverses communautés linguistiques à différents moments où il est locuteur* » (Anscombe, 2005, 79).

Sur un plan praxématique, on retrouve à travers cette première série d'énoncés, un scénario de dialogisme interlocutif (le nous = les autres) et intralocutif, autrement dit autodialogique (le nous = les autres+moi). Ce phénomène de la discursivité, est défini dans le cadre de cette étude, comme étant le fait qu'un locuteur ordinaire, qui s'exprime dans un présent convoqué à un moment donné, son propre discours tenu dans un passé, et/ou fait référence au discours d'une communauté ou un groupe social duquel il se réclame, de manière à faire *parler* les deux discours dans le présent. On identifie dans l'autodialogisme, deux processus : un type d'interaction (i) directe, au sens de Jacques Bres, entre un sujet et sa propre

---

<sup>15</sup> Nos enquêtées femmes nous ont livré que les deux formulations en *nous* s'emploient à l'origine en langue maternelle algérienne qui est une variété d'arabe dialectal local ; on parlera, à l'instar de Agnès Steuckardt d'emprunt à une langue maternelle comme phénomène de dialogisme interlinguistique, autrement dit, « *un dialogisme en situation de rencontre des langues* » (Steuckardt, 2011).

<sup>16</sup> « *Le locuteur L de p, comme on dit qualifie un état, un fait, ou un événement en renvoyant au savoir d'un certain ON-locuteur, savoir qui est exprimé par p. Mais ce savoir n'est pas un savoir rationnel, mais une croyance concernant la nature des choses, et qui fonctionne sur des analogies* » (Anscombe, 2005, 91).

parole dans un temps illimité<sup>17</sup> ; ou bien un niveau (ii) d'interaction ; à ce moment l'autodialogisme devient une co-énonciation au sens de Rabatel avec ces deux scénarios, la sur-énonciation et la sous-énonciation.

Le *nous on dit* opère ici un double renvoi ; d'abord à un discours collectif (celui du groupe social des citadins dont l'enquêtée s'autoproclame (3) et individuel (son propre discours, celui qu'elle convoque à travers *on dit*, sur le mode *j'ai déjà dit que...* (1). Selon Agnès Steuckardt, l'expression discursive « *comme on dit nous* » est un autre que j'intègre à moi (2011) puisqu'on perçoit ici une forte appropriation du discours d'autrui. L'emploi de la formule discursive en *nous* cherche d'abord à faire passer un discours en *je* sous les apparences d'un discours en *nous* communautaire ou de la communauté à travers :

*Une forme de connivence entre enquêteur et enquêté, ce qu'elle nomme (l'analyse du discours) par ailleurs, puisque c'est compris en termes de consensus, le « nous de la consensualité » (...) Disons, disons que... nous où ce n'est pas le je qui domine : le locuteur parle sous l'autorité de l'enquêteur, ou du moins de l'image qu'il s'en fait (Barbéri, 1999, 133).*

D'autre part, on remarque qu'il s'agit également d'expressions figées ou plus précisément de routines métalinguistiques qui servent à ponctuer du discours sur le mode *on dit aussi, cela veut dire*, etc., comme dans cet exemple :

4. C'est une langue de culture, langue de d'émancipation c'est une langue de **comme on dit nous** la langue de l'apprentissage, pas **comme on dit** une honte et ceux-là pourquoi ils parlent le français *qu'est-ce que ça veut dire ?* (femme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

À la fin on retrouve à travers la séquence *que-ce que ça veut dire ?* l'emploi d'un des marqueurs d'appel à l'écoute ou d'interpellation de l'allocataire dans le but de maintenir l'attention ou d'appel à l'attention avec « *demande de ratification ou d'approbation discursive* » (Dostie, 2004, 47).

### ***tu dis, on dirait***

5. Le quartier, il était renommé le quartier de la Pépinière est renommé pour sa stabilité, son calme il est résidentiel pour la ville de Mostaganem, ***tu dis*** vous habitez la pépinière, c'est un quartier résidentiel ce n'est pas comme un quartier populaire (femme) (faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions)

---

<sup>17</sup> « [...] la production de sa parole se fait constamment en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il a à dire » (Bres, 2005, 53).

*Tu dis* (5) sert ici de marqueur d'interprétation qui vise à orienter l'interprétation de celui qui écoute. Il s'agit en l'occurrence d'un guide d'interprétation du sens après le marqueur comme le note Jeanne-Marie Barbéris, à propos de l'intrusion de la parole du « tu » dans une parole en « je » : « *Toute parole du “je” est habité par l'image et les paroles du “tu”* » (Barbéris, 1999, 128), car le moi authentique n'existe pas, il est souvent traversé par des références aux discours de l'autre qu'il cite et dont il est toujours en train de se démarquer, partant de là, le discours produit devient nécessairement qu'interdiscours. Sur un plan argumentatif, il s'agit de faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments ou d'opinions.

6. Non non, non, c'était pas un colon c'était un, c'est un Français pur, de souche de France, pas un colon, nous on dit, de ceux-là les Espagnols, c'était *on dirait*, c'est un noble, Du seigneur (femme) (faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions)

On retrouve aussi dans (6) une variante du verbe dire *on dirait* qui contient un marqueur d'écoute visant à introduire une représentation personnelle positive formulée à propos d'une composante sociale de la ville (*c'était, on dirait, c'est un noble, Du seigneur*). Mais comme le discours est formulé en *on* au lieu de *je*, on se retrouve avec un scénario énonciatif problématique car *on* (comme *ils*) n'indique pas qui énonce et permet ainsi de flouer la source énonciative voire confond volontairement les sources énonciatives. Là également, le locuteur cherche à faire passer une opinion voire un jugement à travers le fait de faire jouer des sentiments par le biais de la construction discursive *on dirait*.

Pour terminer cette partie, et comme on vient de le voir dans les exemples analysés ci-dessus, à propos de la présence de ce *on* indifférencié au niveau des constructions discursives (*on dit nous*, comme *on dit nous*) dont on n'arrive pas toujours à déterminer la source, Jean-Claude Anscombe envisage la notion du ON-locuteur (suivant en cela Berrendoner, 1981, mais se détachant de ce dernier quand il affirme qu'on a affaire à un ON de vérité) dans le cadre d'une théorie des stéréotypes dans une optique sémantique et polyphonique. Ruth Amossy penche, quant à elle, clairement pour la piste d'un point de vue qui proviendrait d'une source indifférenciée (Amossy, 2005, 66) qui ne peut donc être rattaché à un sujet singulier et réfèrerait très manifestement à un ON

synonyme d'opinion publique. Donc le recours à ce ON indéfini introduit dans la polyphonie la notion de Doxa<sup>18</sup> selon Amossy : « *la relation que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurs marque l'allégeance de la parole à la doxa, c'est-à-dire aux représentations, opinions, croyances communes* » (Amossy, Herschberg Pierrot, 1999 ; Amossy, Sternberg 2002).

### ***je ne sais pas***

7. ***Je n'sais pas moi*** des arbres fruitiers (femme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)
8. Comme ceux-là Moumen ceux-là Moumen aussi, c'est des ***je sais pas*** de Sidi Ali ou de Mesra, ou *je ne sais pas moi*, c'est des arrivistes (femme) (faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions)

Ici, on a la présence d'un marqueur de réalisation d'un acte illocutoire à travers trois variantes *je n'sais pas moi/je sais pas/je ne sais pas aussi* qui permettent d'introduire une action langagière à l'intention de l'allocataire, pour signaler son état psychologique (E8), cela peut être une gêne, une incertitude voire même une inquiétude à gérer son propre discours ; cela est d'autant plus visible que l'enquêtée pense livrer un jugement discriminant à l'encontre d'une catégorie d'habitants perçus par elle comme illégitimes à occuper l'espace de vie (*c'est des arrivistes*) :

*Ils [les marqueurs] ont la possibilité d'accomplir un acte illocutoire, le plus souvent expressif ou directif, parfois assertif. Il s'agit de mots-phrases ou de mots associés à un SN/une proposition traduisant l'état psychologique de l'énonciateur* (Dostie, 2004, 47).

À un niveau énonciatif, on peut remarquer un phénomène de dédoublement énonciatif (8), puisque l'enquêtée entame son discours en *je* pour le marquer discursivement par la formule *je ne sais pas moi* ; cela signale deux niveaux de fonctionnement de l'opérateur; un premier niveau de mise en distance du discours (*je ne sais pas moi*), sans doute par crainte d'être jugée elle-même, et un niveau d'orientation de l'interprétation de l'enquêteur afin qu'il adhère au jugement final formulé et assumé en fin de discours à travers l'assertion *c'est des arrivistes*.

---

<sup>18</sup> C'est dire que la doxa introduit l'altérité au cœur même de ma parole : « *le discours diffus et anonyme du ON est en moi, il me constitue, et je peux tout au plus en prendre conscience et me débattre avec lui sans jamais parvenir à une utopique extériorité (...) Que le déjà-dit et le déjà-su s'inscrivent nécessairement dans la langue ne signifie pas qu'ils constituent un point de vue attribuable à un énonciateur : ils ne deviennent une voix que s'ils sont exhibés et donnés à entendre comme le discours de l'autre* » (Amossy, 2005, 66).

Enfin sur l'emploi du pronom énonciatif *je*, Anscombe parle de marques personnelles explicites car selon lui, ce pronom peut renvoyer à différents rôles discursifs :

- a) le *locuteur*, i.e. le personnage discursif que l'énoncé désigne comme étant son auteur comme dans (7)
- b) le personnage discursif qui a été locuteur dans le passé (c'est l'*ex-locuteur*), ou qui sera locuteur dans le futur, mais qui n'est pas locuteur au moment de l'énonciation comme dans (8)

### ***On sait que***

9. *Nous, depuis le temps on sait* que c'était le quartier le plus noble de toute la ville de Mostaganem...qui dit Pépinière, dit...résidentiel...les bourgeois étaient...du côté des Français...comme celui-là notre voisin le capitaine...comment il s'appelle...le nôtre Hamza...le père de...Amel... la femme de khareef, Amel,...c'était...qu'est-ce qu'il était...un colonel ou je ne sais pas...qu'est-ce qu'il était...non...un capitaine, un capitaine...il réside là-bas...celui-là...face à face avec les Zerrouni (femme) (mettre l'accent sur la logique du monde et de ses événements, ou bien sur la logique de sa propre démarche de pensée)

Dans (9), on retrouve un marqueur d'écoute dans *nous depuis le temps on sait* à l'intention d'une troisième personne étrangère à l'échange verbal : il s'agit de la fille de l'enquêtée, dont le nom est cité dans l'échange (Amel) suivi par un marqueur de réalisation d'un acte illocutoire (*qu'est-ce qu'il était...un colonel ou je ne sais pas...*) qui cherche une corroboration du dire de l'enquêtée. L'intérêt d'introduire un marqueur d'écoute permet ici non seulement comme le note Dostie de « *manifester son engagement dans l'échange en cours* » (Dostie, 2004, 48), mais d'introduire une tierce personne dont on sollicite le point de vue venu comme en appui aux dires exprimés par l'enquêtée : « *Cet engagement peut être d'une intensité variable (accusé de réception, support, relance), d'orientation positive (accord, approbation) ou négative (désaccord, réticence)* » (Dostie, 2004, 48).

Dans le cas de cette enquêtée, il s'agit de réaffirmer un point de vue déjà formulé mais en en réévaluant le degré de vérité à travers la recherche de l'approbation du tiers (*qu'est-ce qu'il était...un colonel ou je ne sais pas...qu'est-ce qu'il était...non...un capitaine, un capitaine...il réside là-bas...celui-là...face à face avec les Zerrouni*), tout en continuant à garder son tour de parole :

*Les marqueurs d'écoute ne constituent pas une véritable intervention dans la mesure où l'énonciateur garde son tour de parole. Ils sont produits à des étapes stratégiquement importantes dans l'élaboration du discours de l'énonciateur et ils sont émis soit à un endroit où celui-ci cesse momentanément de parler, soit en même temps qu'il poursuit son activité d'élocution* (De Gaulmyn, 1987a, cité par Dostie, 2004, 48).

Par ailleurs, introduire la formule discursive *nous, depuis le temps on sait* permet de revenir sur un point de vue en sous-énonciation (Rabatet) en l'appuyant par le recours au nous communautaire ou de la collectivité (Barbéril) qui se vérifie dans l'avant du discours de l'enquêtée « *qui dit Pépinière, dit...résidentiel* ». Dans ce cas précis d'énonciation, Jeanne-Marie Barbéril (1999) nous dit que la solution fusionnelle existe : *qui dit* = l'autre ou autrui autrement dit les autres+moi ce qui permet de faire passer, là aussi un discours en *je* sous les apparences d'un discours en *nous* ou en *ils*.

Pour finir, le marqueur épistémique *on sait que* peut s'appliquer à différentes phrases intemporelles ou événementielles ; le locuteur *L* de *on sait que p* met en scène un ON-locuteur qui considère que *p* est (généralement) vrai, ON-Locuteur dont *L* fait nécessairement partie dans le cas de *savoir* (Anscombe, 2005, 87-88).

« *C'est que on sait que renvoie à un savoir présenté comme provenant de l'observation, comme d'origine expérimentale. Il ne peut donc être remis en cause par personne* » (Anscombe, 2005, 88). Le *on sait que* bloque la possibilité d'exceptions.

### ***puisque et les niveaux d'énonciation***

10. Tu es au courant comme on dit nous...*tu vois*...est-ce que le portable enregistre ?, c'est-à-dire ***puisque*** c'est des arrivistes, des paysans comme on dit nous, les choses, quand ils sont venus habiter le quartier, on dit nous, la pagaille, la bagarre, comme on dit nous, c'est-à-dire la méchanceté, je n'sais pas moi (femme)

« *Quand on énonce ***puisque*** (*X, Y*), on présente *X* comme admis et on évoque sa relation avec *Y*, en vertu d'un principe présenté comme admis par la collectivité linguistique (principe non nécessairement explicité), afin de faire admettre *Y** » (Donaire, Alvarez-Castro, 2013, 163).

L'opérateur discursif *puisque* possède ainsi des propriétés syntaxiques : *puisque* admet tant la position finale que la position initiale (les choses, quand ils sont venus habiter le quartier, on dit nous, la pagaille, la bagarre, comme on dit nous, c'est-à-dire la méchanceté, je n'sais pas moi).

Sur un plan sémantico-pragmatique, *puisque* peut commuter ici avec *vu que* : « c'est-à-dire (**puisque/ vu que**) c'est des arrivistes, des paysans comme on dit nous, les choses, quand ils sont venus habiter le quartier, on dit nous, la pagaille, la bagarre, comme on dit nous, c'est-à-dire la méchanceté, je n'sais pas moi.

Le « *puisque* c'est des arrivistes » sert à faire valider un jugement très stigmatisant (ou perçu comme tel) par soi et par le destinataire de l'énoncé qui s'en suit dans le reste de l'énoncé à travers l'énoncé « les choses, quand ils sont venus habiter le quartier, on dit nous, la pagaille, la bagarre (...) ». Enfin, sur le plan de la modélisation polyphonique, quand on énonce **puisque (X, Y)**, on fait intervenir trois points de vue (*pdv*) : 1-*pdv1*, assertion attribuée à *L*, 2-*pdv 2*, attribué à une source indéterminée, et pris en charge par *L*, 3-*pdv3*, attribué à une communauté linguistique (ON-locuteur) dont *L* fait partie, et qui fournit le cadre à *pdv 1* et *pdv 2*.

Le locuteur fait admettre un point de vue *pdv1* correspondant à l'objet construit (tu es au courant que les habitants nouveaux du quartier sont des arrivistes) et dont il est la source ; il prend en charge *pdv 2* correspondant à « c'est des arrivistes » (jugement social stigmatisant), attribué à une source non déterminée, pour appuyer le premier point de vue ; ceci se fait en convoquant *pdv3*, dont la source est un ON-locuteur : ce point de vue convoque un stéréotype (tous les habitants nouveaux d'un lieu sont considérés comme des arrivistes) présenté comme admis par la collectivité linguistique dont au moins le locuteur et l'allocutaire font partie.

Dans la notice diachronique de *puisque*, Maria Luisa Donaire attire l'attention sur sa valeur temporelle, qui favorise l'interprétation de ce qui suit **puisque** comme quelque chose qui est préalable à l'énonciation et qui apparait donc comme admis, et qui fonde un raisonnement conduisant vers un certain argument qui doit par conséquent être admis également. C'est ce que les grammaires identifient comme la valeur « *causale de la forme actuelle* » (Donaire, 2013, 170-171).

Dans (10) est introduit un marqueur d'interprétation (tu vois) qui appartient à la classe des marqueurs illocutoires qui « *sont des guides de lecture ou guides d'interprétation : ils accompagnent un ou plusieurs actes illocutoires dont ils orientent l'interprétation* » (Dostie, 2004, 47). Par ailleurs, l'énonciateur veut vérifier si sa parole est enregistrée car il pense livrer un jugement

stigmatisant ou ressentir comme tel, à travers l'interrogation « *est-ce que le portable enregistre ?* », ce qui se confirme dans la série de vocables employés tout de suite après (*c'est-à-dire puisque c'est des arrivistes, ... des paysans comme on dit nous, les choses, quand ils sont venus habiter le quartier, on dit nous, la pagaille, la bagarre, comme on dit nous, c'est-à-dire la méchanceté, je n'sais pas moi*). L'énoncé se clôture par un marqueur de réalisation d'un acte illocutoire (*je n'sais pas*) où l'enquêtée qui cherche effectivement à clore la prise de parole.

11. ce que je connais de l'histoire de la Pépinière, c'est que les gens qui habitaient à la Pépinière étaient des gens qui parlaient pratiquement tous le français, premièrement, de par la proximité, je parle des Arabes...des Arabes, des non-Européens, je parle des Arabes. Qui de par la proximité apprenaient pour les anciens, pour les vieux soit par le contact et par l'habitude journalière soit aussi par leurs enfants qui fréquentaient l'école française ***puisque*** c'étaient des gens qui avaient un certain revenu (critère économique), qui avaient une certaine richesse, qui pouvait leur permettre d'être dans ces écoles là...*quoique* c'était une minorité, ce que nous pouvons dire (homme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

Ici, on retrouve un scénario de co-énonciation (une sorte de « je me parle à moi-même ») à travers *ce que je connais de...* ce qui indique que ce qui va être dit actualise un point de vue déjà formulé ou du moins pensé et avec lequel l'énonciateur est totalement en accord ; on retrouve un second scénario de sous-énonciation exprimée par la formule concessive *quoique* ce qui permet là aussi de revenir sur un jugement produit dans un discours antérieur en le nuançant dans le discours actuel à travers « *c'était une minorité* ».

Dans les cas de figure de la sous-énonciation, on assiste à une prise de distance par rapport à son propre discours, puisque cette dernière se définit dans le cadre autodialogique comme la volonté de prendre de la distance par rapport à un point de vue antérieur formulé par le locuteur tout en continuant de le prendre en charge à l'aide de formules concessives (du moins, quand bien même, quoi qu'il en soit, Florea, 2020). Par ailleurs, l'introduction du marqueur *ce que nous pouvons dire* qui vient clôturer toute la séquence discursive fonctionne comme un retour à une co-énonciation entre soi et soi, comme une sorte de « je suis d'accord avec moi-même » généralisé » (Florea, 2020),

12. (...) ***puisque*** je suis un natif de Mostaganem de première souche, le quartier la Pépinière était un quartier résidentiel par excellence (homme) (faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions)

Dans (12), on assiste à un scénario de sur-énonciation où le locuteur cherche plutôt à adopter une position surplombante par rapport à son propre discours en essayant d'occuper le territoire de la parole à travers la reprise d'un point de vue antérieur que l'on continue de prendre en charge, mais sans nuance ni atténuation du propos. Le locuteur formule son discours dans le présent (*puisque je suis*) alors que le jugement présenté est formulé au passé (*le quartier de la pépinière était*), mais ce qui compte c'est la valeur du présent véhiculée par le discours actuel. A ce propos, Marie-Laure Florea souligne bien la valeur du présent qui instaure une continuité entre le discours présent et le discours passé dans un processus de sur-énonciation :

*La valeur du présent indique une continuité entre le discours passé et le discours présent, et c'est en ce sens qu'on peut concevoir ces énoncés comme marqués par une posture de co-énonciation, qui se trouve renforcée par le recours au présent, qui fond dans un temps verbal unique les deux discours, soulignant ainsi leur unité* (Florea, 2020)

### Des constructions avec *voir* et le nous communautaire

13. Par contre, actuellement, *ce que nous sommes entrain de voir* c'est des gens qui se baladent avec des claquettes, avec des trucs et des trucs et qui se revendiquaient de la Pépinière (homme) (mettre l'accent sur la logique du monde et de ses événements, ou bien sur la logique de sa propre démarche de pensée)

Dans cet extrait, le point de vue du locuteur est omniscient (ou veut le paraître) puisque le discours est d'emblée surplombé grâce à la construction *ce que nous sommes entrain de voir* qui permet d'inclure l'enquêteur dans la fabrication du jugement produit par la suite sur le mode *nous voyons effectivement* qui réfère donc aux *autres*, dont *moi* informant et *l'enquêteur* en même temps. Cela permet également d'instaurer une légitimité de discours en faveur de l'enquête qui lui permet par la suite de produire du jugement disponible à travers l'apparence physique de certains habitants de son quartier. Comme le note Florea (2020) cette rupture du point de vue est telle que le discours antérieur et le discours présent se confondent parfois en un présent qui glisse de la valeur de présent d'énonciation à la valeur de vérité générale. Par ailleurs, on note l'emploi simultané de deux temps verbaux, l'imparfait (revendiquaient) et le présent (nous sommes entrain de voir) qui souligne la continuité de la pensée et la fusion des deux points de vue (antérieur et actuel) en un seul.

14. Oui, oui **nous sommes** ...nous appartenons à une certaine catégorie de citoyens c'est-à-dire qui ont été peut-être bien initié au français et qui maîtrisent ce français, qui le maîtrisent, donc ce qui fait qu'on est vraiment à l'aise tant pour le parler que pour le comprendre et...il faut le dire lorsque nous parlons le français, nous le parlons dans les règles de l'art (homme) (faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions)

Dans ce dernier exemple, le nous a valeur de *je*, nous sommes veut dire simplement *je suis*, puisque pour éviter de s'exprimer en *je* de la responsabilité énonciative, le locuteur préfère formuler son point de vue en *nous* de la dépersonnalisation, autrement dit, de l'effacement énonciatif, ce qui permet d'occuper densément le territoire de la parole. A ce propos, Jeanne-Marie Barbéris note deux manières de gérer son discours lors d'un exercice d'interview face à un enquêteur qui écoute :

*Mais parfois c'est tout le positionnement du sujet au cours de l'interview qui est dominé par la relation problématique à l'enquêteur. On en trouve des expressions diverses : autant de manières de gérer l'inquiétude du discours, dans sa relation à l'autre. On en citera deux particulièrement caractéristiques : le clivage presque total par le discours légitime, ou l'occupation dense du territoire de la parole par une stratégie assez fortement monologale : porosité d'un côté, hermétisme de l'autre* (Barbéris, 1999, 133)

### Des constructions avec les opérateurs discursifs *c'est-à-dire* et *par exemple*

Nous faisons remarquer de prime abord ici que ce que nous pouvons nommer des constructions de la neutralité essentiellement autour de *c'est-à-dire* et *par exemple* sont des constructions qui fonctionnent beaucoup plus comme des connecteurs associés à une relation de discours (reformulation, élaboration). En effet, avec « *c'est-à-dire* », on retrouve une classe de constructions qui permet de reformuler mais n'introduit pas d'altérité, contrairement à « *autrement dit* » et « *en d'autres termes* » qui introduisent de l'altérité discursive à des niveaux variés. Vassiliadou (2019) signale que « *c'est-à-dire* » appartient au cadre général de la reformulation et du métalangage, mais il est plus neutre : « *C'est-à-dire est en revanche plus neutre, il véhicule l'information que de ce est à dire et non à dire autrement. Ce faisant, quand la relation textuelle est celle d'une justification d'un acte (emploi illocutif), seul c'est-à-dire peut apparaître* » Vassiliadou, 2019, 44).

#### ***c'est-à-dire***

15. Non parce que... comment on les appelle les parents n'ont pas habité la pépinière, ils ne connaissent pas la pépinière ...parce que nous avons habité

les citronniers...**c'est-à-dire**, ils n'ont aucune idée...et nous on se limitait... par exemple le travail... comme on dit, les autres sans être éparpillés dans... (homme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

16. C'est Mostaganem...et tu es au courant, même dans...quand il y avait les Français, ils étaient soit disant...toutes ces familles...les...**c'est-à-dire**, celles là françaises, surtout sises dans la pépinière, elles habitaient surtout la Pépinière (homme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

Dans cette première série, l'usage de *c'est-à-dire* permet toujours de reformuler son propos en introduisant soit un adjectif, un nom, à titre illustratif ce qui permet de maintenir la même pensée exprimée auparavant. Nous aurons d'une part une neutralité du discours, en disant ce qui est à dire et non pas à dire autrement (Vassiliadou, 2019)

17. C'est des anciens qui tiennent encore à leur manière de vivre, la manière je dirais à l'europeenne, qui ont toujours leur petit dada, ils montent en ville, ils font des petits tours, ils achètent leurs journaux, ils prennent un petit café, ils redescendent, et c'est des gens qui ont des habitudes qu'ils gardent depuis x temps (...), alors à la manière de se tenir, on voyait que c'était des gens, *c'est-à-dire* hdars<sup>19</sup>, **c'est-à-dire** qui ont été dans des quartiers résidentiels, et qui ont été en contact avec la population huppée française (homme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)
18. Des familles **c'est-à-dire** nobles...tu a à côté aussi les chergui (homme) (faire jouer ou faire état d'émotions, de sentiments, d'opinions)

Dans cette seconde série, on note le processus de reformulation qui opère là aussi puisque l'emploi de *c'est-à-dire* est directement suivi d'un jugement par adjективisation (*hdars*, et *nobles*) ; reformuler peut aussi dire résumer un propos. Pour faire court, *c'est-à-dire* permet d'introduire exclusivement de la reformulation parce qu'il signale surtout la constitution d'un énoncé par deux locuteurs : le locuteur présent et le locuteur antérieur ce qui constitue un dédoublement énonciatif (Bres, Vérine, 2002, 161). Cela aura pour conséquence de ne pas apporter un nouveau contenu informationnel puisqu'il s'agit « *d'une forme de feedback sur le discours (...)* » Da Silva (2019, 160).

### **par exemple**

19. C'était pas forcément que des commerçants...leurs fils, ont fait des études et tout...c'étaient des avocats...c'était....comme **par exemple**, le nôtre El

---

<sup>19</sup> Citadins en langue arabe maternelle algérienne.

Heddam, il était comme tu dis à l'époque du temps de la France....il était médecin, et les Français eux-mêmes partaient en auscultation chez lui...des Français eux-mêmes, partaient ausculter chez lui (femme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

20. Vous avez surtout la jeunesse...surtout la jeunesse du quartier de la Pépinière...la jeunesse...on les remercie profondément...nous on dit, parce qu'ils s'en occupent...et même entre parenthèses...***par exemple*** même les enfants du quartier, quand il y a quelqu'un qui ose ***par exemple*** un voleur ou quelque chose, ils se mettent par tous les moyens de ne pas le laisser voler (homme) (se prévaloir des faits, faire appel au monde factuel)

Le marqueur *par exemple* sert ici à réaliser un acte illocutoire en introduisant soit une information, une explication à l'intention de l'allocataire. Mais contrairement à *c'est-à-dire*, *par exemple*, permet d'étendre le point de vue formulé (*El Heddem, un voleur*), par l'instauration d'un second contenu informationnel en vue de maintenir l'attention voire d'orienter l'interprétation de celui qui écoute.

## Discussion

Au final de cette présentation, et en guise de conclusion trois remarques s'imposent :

1. Les énoncés exposés s'interprètent pour nous comme des micro-discours argumentatifs (certes isolés du reste de la parole profonde de chaque locuteur/informant interviewé) mais fortement *dialogisés* qui font état de points de vue et de voix dont il importe de remonter les pistes doxiques.
2. Le dialogisme qui a prévalu dans les énoncés est un dialogisme intralocutif, une sorte de « je me parle à moi-même » et cet autre moi c'est la voix de/des communautés linguistiques<sup>20</sup> virtuelles qui consistent à partager avec d'autres locuteurs les mêmes termes affectées des mêmes significations. Pour preuve, l'emploi de tournures et constructions similaires mais non identiques opérées notamment avec le verbe de parole *dire* (*nous on dit, nous disons, ce que nous disons, nous pouvons dire, ce que nous pouvons dire*). Par ailleurs, l'usage

---

<sup>20</sup> « Il ne s'agit pas de communautés réelles, mais présentées comme telles, et relatives donc aux circonstances d'énonciation. Un même sujet parlant fera ainsi partie de diverses communautés linguistiques à différents moments où il est locuteur » (Anscombe, 2005, 79).

récurrent au niveau de certains énoncés d'une catégorie d'opérateurs (*puisque*), de certaines constructions discursives (*comme on dit nous*) et de certains pronoms (*nous*) nous autorise à voir la présence d'un dialogisme nécessairement doxique (Amossy, Anscombe) fait de représentations sociales et de vocabulaire de ces fameuses communautés linguistiques dont parlait Putnam. Par ailleurs, le travail de repérage à l'aide de marqueurs linguistiques-véritables instruments d'argumentation- des *voix* et des *points de vue* permet de remonter les stratégies opérées par le locuteur qui marque ou qui voile sa position dans l'énoncé ce qui nous fait basculer dans le processus polyphonique.

3. Nous faisons une dernière remarque de nature sociolinguistique qui consiste à relever un cas d'usage très problématique du pronom *nous* chez le locuteur mostagnaémois citadin (qui correspond en réalité au *je*) ; en effet, cet usage qui oscille sans cesse entre un *nous* communautaire (cf. des constructions avec *voir* et le nous communautaire) et un *nous* de la simple dépersonnalisation (Barbéris, 1999) et dont on arrive pas toujours à en détacher les contours d'usages praxématiques, pose pour nous la question sociologique *mise en mots* et en *arguments* d'une identité citadine fragile ou fragilisée !

### Références bibliographiques

- AMOSSY, R., De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative, in BRES, HAILLET, MELLET, NOLKE, ROSIER (dir.) *Dialogisme et polyphonie, approches linguistiques, Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2005, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0063>
- AMOSSY, R., HERSCHEBERG PIERROT, A., Stéréotypes et clichés, langue, discours, société, (compte rendu), numéro thématique : *Penser avec l'histoire*, Éditions Eric Bordas, 1999.
- ANSCOMBRE, J.-Cl., Thème, espaces discursifs et représentation événementielle, in ANSCOMBRE, J.-Cl., ZACCARIA, G. (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milano, Unicopli, Testi e studi 76, 1990, 43-150.
- ANSCOMBRE, J.-Cl., ROUANNE, L. (dir.), *Histoires de dire : petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Sciences pour la communication, 119, 2016.

- ANSCOMBRE, J.-Cl., DONAIRE, M.-L., HAILLET, P.P. (coord.), *Opérateurs discursifs du français, éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, 2013, <https://doi.org/10.3726/978-3-0351-0573-5>
- ANSCOMBRE, J.-Cl., Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages, in BRES, HAILLET, MELLET, NOLKE, ROSIER (dir.) *Dialogisme et polyphonie, approches linguistiques, Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2005, 75-94, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0075>
- AUTHIER-REVUZ, J., Hétérogénéité(s) énonciative(s), *LANGAGES*, 1984, **73**, 98-111, <https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1167>
- BARBERIS, J.-M., Analyser les discours, cas de l'interview sociolinguistique, in CALVET, DUMONT (dir.), *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- BAKHTINE, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1979.
- BENAZZOUZ, A., Qui parle quelle(s) voix ? ou la citadinité en mots/max ?, in LOPEZ MUÑOZ, J.-M. (éd.), *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets. Actes du X<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique Française* (Cadix, 27-29 novembre 2013), éd. Lambert-Lucas, 2015.
- BERRENDONNER, A., *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981.
- BRES, J., Dialogiques, *CAHIERS DE PRAXÉMATIQUE*, 2021, **75**, 202, <https://doi.org/10.4000/praxematique.6750>
- BRES, J., HAILLET, P.-P., MEILLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0047>
- BRES, J., 2005, Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie..., in BRES, J., HAILLET, P.-P., MEILLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, 47-61, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0047>
- BRES, J., *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- BRES, J., VERINE, B., Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté, *FAITS DE LANGUES*, 2002, **19**, 159-169.
- DA SILVA-GENES, Ch., « Il faut dire, on dit, ça veut dire... » : Étude des formes et fonctions des interventions métalingagières en situation d'intervention orthophonique, *STUDII DE LINGUISTICA*, 2019, **9.2**, 153-173.
- DE GAULMYN, M.-M., Reformulation et planification métadiscursives, in COSNIER, J., KERBRAT-ORECCHIONI, C. (éds), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1987, 167-198.
- DE SAUSSURE, L., OSWALD, S., Argumentation et engagement du locuteur : pour un point de vue subjectiviste, *NOUVEAUX CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE*, 2009, **29**, 215-243.

- DOSTIE, G., LEFEUVRE, F., *Lexique, grammaire, discours, les marqueurs discursifs*, Paris, Honoré Champion, 2017, <https://doi.org/10.14375/NP.9782745335746>
- DOSTIE, G., *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, Duculot, collection Champs linguistiques, 2004, <https://doi.org/10.3917/dbu.dost.2004.01>
- FLOREA, M.-L., *Postures énonciatives et dialogisme intralocutif. L'exemple d'Alain Rabaté : entre co- et sur-énonciation, une posture au service d'une recherche en train de se faire*, Corela, 2020, <https://doi.org/10.4000/corela.12087>
- FONTANIER, P., *Les figures du discours*, Paris Flammarion, 1821, 1977.
- JAKOBSON, R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- JORDANA-GOMEZ, S., ANSCOMBRE, J.-Cl., 2015, Dire et ses marqueurs, *LANGUE FRANÇAISE*, 2015, **186**, 5-12, <https://doi.org/10.3917/lf.186.0005>
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2006, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2006.
- LANDRE, A., FRIEMEL, E., Opérateurs et enjeux discursifs, *LANGAGES*, 1998, **132**, 108-123. <https://doi.org/10.3406/lgge.1998.2180>
- LÓPEZ MUÑOZ, J.-M. (éd.), *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets*. Actes du X<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique Française (Cadix, 27-29 novembre 2013), éd. Lambert-Lucas, 2015.
- LUNDQUIST, L., *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Kobenhavn, Arnold Busck, 1980.
- LUNDQUIST, L., Linguistique textuelle, *LEXIKON DER ROMANISTICHEN LINGUISTIK*, 1990, **1**, 143-153.
- MOIRAND, S., Retour sur une approche dialogique du discours, in COLAS-BLAISE, M., KARA, M., PERRIN, L., PETITJEAN, A. (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, 31, 2010, 375-378.
- MOESCHLER, J., *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours. Langues et apprentissage des langues*, Paris, Hatier-Crédif, 1985.
- NOLKE, H., Le locuteur comme constructeur du sens, in BRES, J., HAILLET, P.-P, MEILLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0111>
- NOLKE, H., *Le regard du locuteur 2, pour une linguistique des traces énonciatives*, Linguistique, Kimé, 2001.
- NOWAKOWSKA, A., Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine, in BRES, J., HAILLET, P.-P, MEILLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0019>
- NOWAKOWSKA, A., SARALE, J.-M., « Le dialogisme : histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique », *CAHIERS DE PRAXEMATIQUE*, 2011, **57**, <https://doi.org/10.4000/praxematique.1749>.

- PETRAS, C., 2019, (éd.), *Les expressions métadiscursives dans les langues romanes : aspects syntaxiques, pragmatiques et sociolinguistiques*, *STUDII DE LINGVISTICA*, 2019, 2.
- RABATEL, A., Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation , in BRES, J., HAILLET, P.-P, MEILLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0095>
- ROULET, E., *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1987.
- SPERBER, D., WILSON, D., *La pertinence*, Paris, Minuit, 1989.
- STEUCKARDT, A., L'emprunt, lieu et modèle du dialogisme, *CAHIERS DE PRAXÉMATIQUE*, 2011, 57, 101-114, <https://doi.org/10.4000/praxematique.1759>
- VERINE, B., Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral, in BRES, J., HAILLET, P.-P, MEILLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0187>
- VASSILIADOU, H., En d'autres termes : dialogisme et altérité, *Studii de lingvistica*, 2019, 9.2, 41-58.

**Abdelnour BENAZZOUZ** est Professeur en Sciences du Langage à l'Université de Mostaganem (Algérie) où il enseigne au sein du département de Langue et de Littérature française, la linguistique moderne (le structuralisme saussurien) et l'analyse du discours (l'école française) ; ses recherches portent sur l' analyse du discours (la parole médiatique et politique, les figures de la médiation), l'analyse du discours numérique (les technodiscours, les figures de la resignification) mais également la linguistique textuelle (les textes procéduraux, les mails électroniques et les textes informatisés) et la sociolinguistique (les langues maternelles, le bi-plurilinguisme algérien).